# «SAINT-ROCH! VOUS AVEZ-DIT CIMETIERE?»

# Procès-verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire Samedi 16 mars 2019 à 16 h 00

Salle Polyvalente de l'Ile Verte 37bis, rue Blanche-Monier à Grenoble

\$ \$ **\$** 

#### Préambule

Conformément aux convocations envoyées à tous les adhérents de l'association « *Saint-Roch! Vous avez dit cimetière?* », les assemblées générales extraordinaire et ordinaire se sont tenues le samedi 16 mars à partir de 16h00 dans la salle polyvalente de l'Île Verte.

Les Assemblées Générales ont été précédées à 14h00, d'une conférence de Mao Tourmen "Le cimetière Saint-Roch à travers quelques histoires remarquables pendant les années de guerre 1940-1945" devant une assistance d'une quarantaine de personnes.

A 16 h, la Présidente, Marie-Claire Rivoire, ouvre la séance devant l'assemblée réunissant adhérents, invités et sympathisants. Sur les 79 adhérents



inscrits en 2018 : 32 étaient présents, 32 ont envoyé leur pouvoir, ce qui représente 64 adhérents, soit une participation de 80%. Cinq nouveaux adhérents pour 2019 étaient également présents.

Elle excuse Mme Jullian, conseillère municipale responsable du patrimoine et de la mémoire, représentant le Maire, Mme Delplanque, Directrice des cimetières de Grenoble et Mme Monique Bonvallet, vice-présidente de notre association.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance et constaté que le quorum était atteint, la présidente ouvre la séance et annonce son déroulement en fonction de l'ordre du jour annoncé :

16 h 00 - Assemblée Générale Extraordinaire : Présentation des nouveaux statuts et vote.

#### 16 h 30 - Assemblée Générale Ordinaire

- Présentation et vote des rapports : moral et financier de l'année 2018 et budget prévisionnel 2019.
- Désignation du nouveau Conseil d'Administration et vote.
- Rapport d'activités 2018 et projets pour 2019.

\$ 80 \$

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

#### **VOTE DES NOUVEAUX STATUTS** (annexe n° 1)

Le Conseil d'Administration de l'association "Saint-Roch! Vous avez-dit cimetière?" souhaite adopter le sigle "ASROCH", afin de simplifier la désignation de l'association pour la rédaction de ses documents administratifs et pour sa communication. Par ailleurs, constatant une évolution des activités, depuis la révision des textes en 2011, il a été décidé de remanier les statuts pour les adapter aux nouveaux objectifs de l'association.

Les nouveaux statuts ainsi modifiés ont été envoyés, avec la convocation, aux adhérents, et sont proposés ce jour au vote de l'assemblée.

Il est bien précisé que le nom "Saint-Roch! Vous avez dit cimetière?" reste le nom officiel de l'association et que les autres modifications apportées dans les statuts se portent plus sur la forme que sur le fond.

Un logo avec le sigle ASROCH est en cours de réalisation et plusieurs croquis sont présentés pour avis au public. L'idée convient à l'assemblée, le logo sera conçu à partir de ces trois exemples.







# L'assemblée n'émettant aucune observation particulière, les statuts sont votés à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire étant épuisé, la présidente remercie les présents pour leur vote, propose de clore cette séance et d'ouvrir celle de l'assemblée générale ordinaire.

\$ 8

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

# A - Présentation et approbation des rapports moral et financier de l'année 2018

Le rapport moral, le rapport financier, le rapport d'activités de l'année 2018, puis le budget prévisionnel et les projets pour l'année 2019, sont présentés et commentés à l'assemblée avec le support d'un diaporama dont ce procès-verbal en est le reflet. Le sigle Asroch ayant été adopté en assemblée générale extraordinaire, il sera utilisé dans la rédaction de ce procès-verbal.

#### I - RAPPORT MORAL & D'ACTIVITES, présenté par la Présidente, Marie-Claire Rivoire



En introduction, la présidente annonce que l'association "Saint-Roch! Vous avez dit cimetière?" fête ses 15 ans d'existence en 2019.

En effet, c'est en 2004 que l'association a été créée par la volonté de Philippe Fraboni, qui en fut son président pendant 4 ans, de Pierre Petiot, conservateur du cimetière Saint-Roch, à cette époque, et de Jean-Claude Bay qui a fourni toute la richesse de la documentation et des archives qu'il avait rassemblées auparavant sur le

cimetière. Un hommage leur est rendu par la présidente.

Depuis 2004, l'association a pris un bel essor et s'est imposée dans le paysage patrimonial grenoblois devenant l'interlocutrice privilégiée du public et des institutions pour les actions et la communication organisées autour de la valorisation et de la protection du patrimoine du cimetière Saint-Roch.



P. Fraboni, JC Bay, P. Petiot

Depuis sa création, le nombre d'adhérents n'a cessé de croître, les projets et activités se sont diversifiés, les relations avec la Ville de Grenoble se sont intensifiées. Grâce à la pérennisation de nos visites et de notre exposition, grâce à la variété des brochures éditées et à une communication de plus en plus soutenue, notre association a acquis une très bonne notoriété.

Grâce aux nombreux contacts que nous avons développés avec les institutions, les associations partenaires, les professionnels et artistes de la restauration de patrimoine funéraire et les chercheurs en tout genre (historiens, généalogistes, écrivains, artistes, ...) notre association a gagné en visibilité et en crédibilité

# Depuis 2017, l'association a pris un nouveau souffle avec des nouveaux projets et partenariats. Elle développe des idées innovantes, à l'image d'une association dynamique et tournée vers l'avenir!

Tous les projets, qui avaient été annoncés à l'assemblée générale de février 2018, ont été réalisés :

- Mise en place d'un partenariat avec l'Office du Tourisme pour assurer des visites régulières et à long terme.
- L'association propose des visites payantes sur RV uniquement et fait des visites gratuites au Printemps des cimetières et aux JPE.
- Elle propose à ses adhérents, en priorité, la découverte de nouvelles visites à thème.
- Elle se consacre plus activement aux travaux de recherche et aux restaurations de tombes.
- Elle crée de l'événementiel autour de la mise en valeur de monuments.
- Elle continue à publier des brochures thématiques.
- Et ce qui n'avait été qu'évoqué, car à l'étude, a été concrétisé en 2018 avec l'appui de la Direction des cimetières : l'association a lancé les visites théâtralisées à Saint-Roch!

Aussi, 2018, a été une année intense en activités, rencontres, réunions et réalisation de projets.

#### 1.1. REUNIONS, RENCONTRES AVEC LA MAIRIE, NOS PARTENAIRES ET PRESTATAIRES

De nombreuses réunions en interne ont été assurées pour mener à bien les projets en cours et à venir :

#### A) Réunions du conseil d'administration et du bureau

- 5 réunions du conseil d'administration (au lieu des 2 prévues dans les statuts !), plusieurs réunions du bureau et de nombreuses réunions de travail ;
- 4 réunions avec Mme Delplanque, Directrice des cimetières, pour échanger sur les projets en cours et pour l'élaboration d'une convention entre la Ville de Grenoble et notre association afin de formaliser notre présence dans les lieux dépendant des Bureaux des cimetières et de réglementer, dans le bon sens du terme, nos activités dans le cimetière.

#### B) Réunions avec nos interlocuteurs de la mairie

- Dans le cadre du label "Ville d'art et d'Histoire", rencontre avec Mme la Chef de Service du développement culturel et artistique.
- Pour l'organisation du Printemps des cimetières, plusieurs réunions avec les élus, les représentants des services de la Mairie et les autres partenaires.
- Pour la réalisation en commun avec ASP2G (\*) d'une exposition et d'une visite guidée sur les gantiers à Saint-Roch, rencontres avec Mme Jullian, conseillère municipale en charge du patrimoine et Mme Elsa Belle, animatrice de l'architecture et du patrimoine.
  - (\*) Association de Sauvegarde du Patrimoine du Gant de Grenoble

#### C) Représentations dans les A.G. des associations partenaires

- Présence à 6 assemblées générales : Patrimoine & Développement, Casamaures, ASP2G, Ex-Libris, Association Stendhal, Union de Quartier Ile Verte.

#### D) Rencontres et réunions de travail avec des professionnels et prestataires de services

- Avec des marbriers et tailleurs de pierre pour établissement de devis et suivi de chantier : Ets Billon, Bulles de Granite, ...
- Avec des journalistes et photographes : Dauphiné Libéré, GreMag, Vivre à Grenoble,...
- Rencontres et visites sur le terrain avec l'Office du tourisme : 2 visites de formation des guides de l'O.T. et une réunion de bilan sur les visites de l'O.T. en 2018.
- Réunions pour préparation du projet "En attendant Stendhal" : 4 réunions de travail et 2 séances de répétition.

#### 1.2. VISITES, EVENEMENTS, EXPOSITIONS ET INNOVATIONS

#### A) Des visites assurées par l'Office du Tourisme à notre demande en 2018

Compte-tenu de la difficulté de programmer longtemps à l'avance les visites, des imprévus, du manque de disponibilité des bénévoles, de la météo parfois défavorable et dans un souci de transmission de notre savoir-faire pour pérenniser les visites, nous avons sollicité l'Office du Tourisme pour un partenariat.

Une convention a été signée entre notre association et l'Office du Tourisme afin de formaliser le cadre de nos engagements respectifs :

- ⇒ Des visites de formation ont été organisées pour les guides de l'Office de Tourisme afin de les aider à mettre en place leurs propres circuits.
- ⇒ L'Office du Tourisme a programmé six visites guidées en 2018 : les 21 mars, 21 avril 23 juin 31 juillet (annulée faute d'inscriptions suffisantes) 21 août et 25 octobre.

  Les visites ont été assurées par Vincent de Taillandier et Caroline Champetier.



⇒ <u>Bilan sur la convention 2018 en fin d'année</u>: Les deux parties reconnaissent un partenariat bénéfique pour chacune. Elles reconduisent la convention pour l'année 2019, avec quelques petites améliorations. La nouvelle convention a été signée le 20/12/2018 pour une durée d'un an.

Quelques précisions sur notre partenariat pour 2019 :

- ✓ Harmonisation des dates de visites entre l'O.T et notre association pour qu'il n'y ait pas de chevauchements.
- ✓ L'O.T accompagne notre "communication" et fait la "publicité" de notre association.
- ✓ L'O.T commencera et finira, autant que possible, ses visites à la chapelle pour montrer notre exposition et pour les ventes de brochures.
- ✓ L'O.T. va renouveler ses visites généralistes en programmant des circuits sur de nouveaux secteurs de St-Roch, qui feront l'objet d'une formation préalable sur le terrain par Marie-Claire Rivoire.

#### B) Inauguration de la restauration de la tombe d'A. Gandolfo et pose de la statue de la lionne

Les travaux de restauration de la tombe d'Augustine Gandolfo ayant été exécutés en 2017 par les Ets Billon pour la dalle et par les Ets Guillot pour la ferronnerie, il ne manquait plus que le remplacement de la statue de la lionne, disparue suite à un vol.

La sculpture de la lionne a été réalisée par Rémy Combaz, tailleur de pierre, travaillant chez Billon.

Il a été convenu de procéder à l'inauguration de la tombe de la jeune dompteuse (qui a péri sous les crocs de la lionne lors d'une séance de dressage pendant la Foire des Rameaux le 5 avril 1891), avant la fin de la fête foraine de 2018 afin de marquer l'événement.





La date du vendredi 13 avril à 11 h. a été choisie et grâce à l'intervention de Patrice Guinard-Brun auprès des forains, une délégation a accepté d'assister à la cérémonie ; ceci pour rappeler la tradition qui voulait que chaque année, au début de la Fête des Rameaux, les forains se rendaient en procession au cimetière Saint-Roch pour rendre hommage à une jeune victime de son courage.

Parmi les invités à cette cérémonie, outre la délégation de forains, étaient présents Mme Jullian, élue de la ville de Grenoble, responsable du patrimoine, les directeurs des Ets Billon et Ets Guillot. Après le discours d'accueil de la présidente, devant une assistance nombreuse, Mao Tourmen a fait une intervention sur le dressage des animaux du cirque et les circonstances dans lesquelles Augustine Gandolfo a trouvé la mort. Ensuite, c'est au sculpteur Rémy Combaz, qu'est revenu l'honneur de dévoiler la statue de la lionne, œuvre symbolique, dernière étape de la restauration de la sépulture.





#### C) Présence de l'Asroch au Marché des fleurs le 5 mai 2018

A l'initiative de deux membres du Conseil d'Administration, l'Asroch a été présente au Marché aux fleurs et aux plantes, organisé par les Unions de Quartier du centre ville, et qui s'est tenu au Jardin de Ville.

Cette opération consistait à présenter, sous forme de panneaux illustrés, la singulière histoire d'une fleur que nous évoquons lors de nos visites : celle de la rose nommée "Mme Ernest Calvat", créée en 1888 par Mme Vve Schwartz, épouse d'un célèbre rosiériste lyonnais, en l'honneur de Mme Marie Calvat née Perrin. Cette dernière était l'épouse d'Ernest Jean-Marie Calvat (fils de Claude-Irénée Ernest Calvat, maire de Grenoble de 1871 à 1874) et fameux horticulteur grenoblois, spécialiste des chrysanthèmes. Marie Calvat est décédée à l'âge de 37 ans de la grippe espagnole en 1896.





Le rosier "Mme Ernest Calvat" est un beau rosier ancien, arbusif, ravissant de vigueur, de santé et de maturité généreuse. Les roses sont de grandes roses en coupe, pleines de pétales serrés en rond, avec un teint de vieux rose clair auréolé de blanc et un parfum suave et enivrant. [Description issues de rubriques d'horticulture].

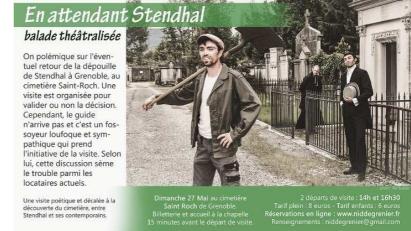
#### D) <u>Création d'une visite théâtralisée sur le thème de l'entourage de Stendhal à Saint-Roch</u>

Ce projet a pris naissance suite aux réflexions menées par l'Asroch et la Direction des Cimetières sur la

nécessité d'attirer un public plus jeune et plus nombreux à la Journée du Printemps des cimetières et aux Journées du Patrimoine.

Le thème choisi, pour une première visite théâtralisée, s'est porté sur l'entourage et les contemporains de Stendhal inhumés à Saint-Roch à partir de l'œuvre autobiographique de l'écrivain "La vie d'Henri Brulard".

C'est une jeune Cie de théâtre : La Compagnie du Nid, déjà expérimentée en visites dans des lieux culturels, qui a été pressentie et qui a accepté de relever le défi!



Pour l'écriture du scénario, le metteur en scène, Antoine Quirion, s'est appuyé sur le travail de recherches effectué par Mme Huguette Perrin sur les stendhaliens à Saint-Roch et sur les conseils éclairés de l'association Stendhal, en particulier de son président, Patrick Lebihan.

La création de ce spectacle a été financée par la Ville de Grenoble, l'Asroch et l'association Stendhal, une première représentation étant gratuite pour le public, les suivantes payantes au profit de la Cie de Théâtre.

Cette visite, qui a fait l'objet de plusieurs représentations en 2018, a remporté un très vif succès, même lors d'intempéries. Les séances ont attiré un public varié et de tous les âges par la publicité et le bouche-à-oreille qui se sont faits autour de cet événement.

Au terme de cette première expérience, Antoine Quirion, très satisfait de «l'opération Stendhal », souhaite continuer à collaborer avec l'Asroch sous un nouveau nom de Compagnie : Cie de l'Elan Théâtre.

MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

# BALADE THÉÂTRALISÉE | Une nouvelle prestation au cimetière par la compagnie de l'Élan-Théâtre

# "En attendant Stendhal" à Saint-Roch

es premières représentations de la balade théâtralisée organisée par l'Association Stendhal et des amis du Musée Stendhal et l'association "Saint-Roch! Vous avez dit cimetière?" avaient connu un tel succès qu'une nouvelle prestation a eu lieu ce dimanche, au cimetière Saint-Roch de Grenoble.

Plus de soixante personnes étaient ainsi au rendez-vous de "En attendant Stendhal", spectacle créé par la compagnie de l'Élan-Théâtre. Une façon originale et participative de visiter le magnifique cimetière Saint-Roch et de découvrir les personnalités qui en jalonnent les allées. Nombre d'entre elles ayant fait l'histoire de la ville du XIX° siècle au début du XX° siècle...

Une balade théâtralisée brillamment interprétée dans les allées du cimetière et qui pourrait être à nouveau reconduite.

#### Serge MASS

Contacts des associations organisatrices : contact@association-stendhal.com (www.association-stendhal.com) et saint-roch.grenoble@laposte.net (04 76 42 00 13).





Dans cette pièce, le public est amené à donner son avis sur l'éventuel retour de la dépouille de Stendhal à Grenoble, au cimetière Saint-Roch. Une visite est organisée pour valider ou non la décision. Cependant, le guide n'arrive pas et c'est un fossoyeur loufoque et sympathique qui prend l'initiative de la visite. Selon lui, cette décision sème le trouble parmi les locataires actuels... Phote Le D.S.M.

### E) Printemps des cimetières - le 13 mai 2018

Pour la 3ème édition de cette manifestation impulsée par le Patrimoine Aurhalpin, la Direction des cimetières et l'Asroch ont proposé un programme très élaboré :

#### **EXPOSITION**

Le cimetière Saint-Roch, un lieu chargé d'Histoire et d'histoire(s).

- Dans la chapelle Saint-Roch.
- Accès libre.

#### CIRCUIT DÉCOUVERTE DU CIMETIÈRE

Par l'association « Saint-Roch! Vous avez dit cimetière ».

- Durée: 1 h.
- Départs: 10 h 14 h.
- Devant la chapelle Saint-Roch.

#### **VISITE À THÈME**

- Les médecins (Jean-Louis Reymond).
- Les architectes (Michel Mercier).

Par l'association « Saint-Roch! Vous avez dit cimetière ».

- Durée: 1 h 30.
  Départ: 10 h.
- Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière.

#### INAUGURATION

#### Réhabilitation du patrimoine.

Réfection de la statue de la « Dame Blanche lecture d'un poème d'Andrée Appercelle récité par la comédienne Clothilde Aubrier, Du sang bu jusqu'aux pierres.

11h30

#### **BALADE THÉÂTRALE**

Par la Compagnie du nid « En attendant Stendhal ».

- Ourée: 1 h.
- 库 Départ:16h.
- Départ devant la chapelle du cimetière Saint-Roch.
- Inscription obligatoire à relation.usagers@grenoble.fr.



Malheureusement, la météo fut particulièrement exécrable ce dimanche 13 mai. Malgré cela le public fut au rendez-vous le matin pour les visites et à l'inauguration de la restauration de la statue de la "Dame Blanche". Mais la représentation de "En attendant Stendhal", qui était programmée pour la première fois, a dû être annulée et reportée au 27 mai.

# L'ACTUALIT GRENOBLOISE en images





# LE VERTE Le printemps des cimetières à Saint-Roch

Un programme chargé attendait les visiteurs du cimetière Saint-Roch dimanche pour l'annuel "Printemps des cimetières." Malheureusement, le temps quasi hivernal a un peu gâché la fête et les membres de l'association "Saint-Roch! Vous avez dit cimetière?" étaient un peu déçus. Malgré tout, les visites guidées du circuit "découverte du cimetière" ont été maintenues, ainsi que les visites à thème sur les médecins et les architectes. Les curieux ont pu visiter l'exposition de la chapelle Saint-Roch, au cœur du cimetière, et assister à la réhabilitation de la statue de la "Dame blanche." Photoste DU-Serge MASSÉ > Le vendredi 25 mai, la Plateforme de l'ancien Musée de peinture de la place de Verdun accueillera une conférence sur "L'univers social de la mort, de la Renaissance au Grand Siècle".

#### • Inauguration de la restauration de la « Dame Blanche»

Cette cérémonie était l'aboutissement d'une opération qui a consisté à faire nettoyer et à protéger la statue représentant une jeune femme défunte dans sa robe de mariée, Joséphine Fasano née Bagalino.

Ce monument avait inspiré la poétesse, Andrée Appercelle, qui lui a dédié un poème " Du sang bu jusqu'aux pierres ", présenté sous forme d'un livret, conçu et illustré par Marc Pessin.

La sculpture, ayant subi de graves dégradations provoquées par des nettoyages de la pierre avec des produits corrosifs, il devenait urgent d'intervenir avant que la situation ne devienne irréversible.



Les travaux ont pu être financés grâce à un financement participatif lancé par l'Asroch sur le site de HelloAsso. Les dons de généreux contributeurs ont permis de recueillir la somme nécessaire pour permettre un nettoyage dans les règles de l'art de la statue et un traitement pour la préserver des intempéries et de la pollution aussi longtemps que possible.



L'inauguration de la statue restaurée a donc eu lieu ce dimanche en présence de donateurs. Clothilde Aubrier, comédienne, a lu à cette occasion des extraits du poème d'Andrée Appercelle.



#### F) Aménagement de la chapelle en 2018 pour une exposition permanente

Afin de pouvoir pérenniser notre exposition, nous avons demandé à Mme la Directrice des cimetières, l'autorisation d'aménager la chapelle, de l'équiper par nos soins et d'y avoir accès de façon autonome.

Nous avons acheté du matériel d'exposition, grilles et cymaises, pour exposer nos affiches de façon permanente.



Nous avons procédé pendant une semaine au nettoyage de fond en comble de la chapelle : dépoussiérage et lavage des sols, murs, bancs, vitres, etc. Nous avons pu ensuite installer le matériel d'exposition et mettre en valeur nos affiches dans leur nouvel environnement.

Grâce à cet aménagement, nous pouvons maintenant utiliser la chapelle de façon régulière pour nos activités, visites et permettre son ouverture au public plusieurs fois dans l'année.

Pendant la période de la Toussaint nous avons pu ainsi assurer une permanence pendant plusieurs aprèsmidi et avoir des échanges avec des usagers du cimetière et des familles en visite, ravies de pouvoir découvrir la chapelle fermée depuis plusieurs années, notre exposition et nos activités.

Nous avons envisagé de mettre à disposition notre matériel d'exposition pour d'autres associations ou artistes qui souhaiteraient exposer in situ des œuvres en relation avec l'art funéraire ou des sujets en lien avec le cimetière.

#### G) Journées du patrimoine - 15 et 16 septembre

Programme des visites Journées du Patrimoine 2018 Samedi 15 et Dimanche 16 septembre

#### Samedi 15 et dimanche 16 septembre EXPOSITION à la CHAPELLE SAINT-ROCH

Nous vous invitons à découvrir le cimetière Saint-Roch à travers une cinquantaine d'affiches exposées dans la Chapelle Saint-Roch présentant les origines et l'histoire du cimetière, des personnages illustres ou à la destinée singulière qui y reposent, des sépultures à l'arachitecture remarquable, la richesse artisfique et symbolique des monuments funéraires.

Exposition ouverte au public de 9 h à 17 h 30 - Entrée libre

Le samedi 15 septembre à 10 h. à l'occasion des journées du patrimoine et de la fête de quartier de l'île Verte nous vous proposons:

UN CIRCUIT-DECOUVERTE DANS LA PARTIE LA
PLUS ANCIENNE DU CIMETIERE SAINT-ROCH
AUTOUR DE LA CHAPELLE.

En introduction, nous vous ferons une présentation de l'histoire des cimetières de Grenoble et de l'implantation de celui de Saint-Roch à Ille Verte, ilustrée par des panneaux exposés dans la chapelle. Une déambulation, ensuite, vous permettra de découvrir quelques-uns des monuments les plus remarquables de Saint-Roch. Vous ferez la connaissance, devant leurs demières demeures, de personnages illustres du monde polítique, artistique, religieux, industriel grenoblois... mais aussi d'anonymes au destin singulier.

Nous vous montrerons des sculptures d'artistes célèbres et vous donnerons la signification des symboles funéraires qui ornent nombre de stèles.

L'accueit du public se fera à 10 h. à l'entrée du cimetière rue Aimon-de-Chissé (en face de l'école La durée de la visile set frenviron 2 h. els eclôturers par ur échange autour d'un apéritif convivial offert par l'association Saint

# Le dimanche 16 septembre à 10 h. LES MEDECINS à SAINT-ROCH Visite guidée et commentée par Jean-Louis Reymond

La visite d'une vingtaine de tombes illustre deux siècles de vie médicale à Grenoble. Du père Ovide, demier chirugien de l'ancien régime, à Dominique Mounier, étudiant en médecine tué au combat en 1944, des personnalités différentes ont laissé leur trace : médecins, chirugiens, pharmaciens, sages-femmes, initiateurs de la protection sociale, propagateurs du thermalisme, de l'homéopathie...

Ces praticiens ont animé la vie de la cité comme médecins libéraux, médecins et chirurgiens des hôpitaux, professeurs à l'école de médecine, à une époque où l'école de chirurgie devenait lentement faculté de médecine.

R.V. à l'entrée principale du cimetière Saint-Roch Durée 1 h 30

> Dimanche 16 septembre Départs : 10h15 et 14h00 -CIRCUITS DECOUVERTE AU CŒUR DU CIMETIERE SAINT-ROCH Visites guidées et commentées par les bénévoles de l'Association

Présentation de l'histoire du cimetière Saint-Roch et visites des sépultures remarquables et historiques autour de la Chapelle Saint-Roch, dans la partie ancienne du cimetière.

Découverte de queiques tombes de personnages, hommes et femmes, qui ont contribué à la renommée et à l'essor de Grenoble: maires, industriels, notables, artistes, religieux, militaires, et aperçu des symboles funéraires qui oment leurs séputitures.

> R.V. devant la Chapelle Saint-Roch Durée : 1 h.30

# Nouveau!

#### A découvrir

le dimanche 16 septembre à 16 h. BALADE THEATRALISEE par la Compagnie du Nid

#### "EN ATTENDANT STENDHAL"

" Au cimetière Saint-Roch, on polémique sur l'éventuel retour de la dépouille de Stendhal à Grenoble. Une visite est organisée dans le cimetière pour valider ou non la décision. Cependant, le guide n'arrive pas et c'est un fossoyeur loufoque et sympathique qui prend l'initiative de la visite. Selon lui, cette discussion sème le trouble parmi les locataires défunts. Une visite poétique et décalée à la découverte du cimetière, entre Stendhal et ses contemporains."

Comédiens
Céline CHIMENTON
Thomas RUALES
Fernando SUAREZ
Antoine QUIRION

Antoine QUIRION



R.V. devant la chapelle du cimetière Saint-Roch 15 minutes avant le début de la balade

Places limitées - Inscription obligatoire

- aoit via le site d'HelloAsso : https://www.helloasso.com/associations/saint-roch-voi avez-dit-cimetiere/evenements/en-attendant-stendhal
- ⇒ soit par mail : saint-roch.grenoble@laposte.net
- ⇒ soit par tél. en laissant ses coordonnées sur la messagerie au 04 76 42 00 13

C'est certainement les plus belles journées des JPE que nous avons connues depuis des années. Le temps était au beau fixe et le public au rendez-vous!









70 personnes environ ont assisté à la visite "En attendant

Stendhal" et beaucoup de monde a dû être refusé. La représentation s'est déroulée dans une très bonne ambiance et s'est poursuivie par un échange avec les comédiens autour du verre de l'amitié offert par l'Asroch. Nous avons compté plus de 200 personnes sur les deux jours.

# H) Participation au Forum des associations - 22/09/18

Notre association a participé au Forum des Associations, initié par la Ville de Grenoble, qui s'est tenu le samedi 22 septembre, au Palais des Sports de 10 h. à 18 h.

Cette première expérience a été très intéressante pour l'Asroch. Le forum a attiré beaucoup de monde et c'était l'occasion pour nous de présenter nos activités à un public que nous n'avons pas l'occasion de toucher habituellement,

Nous avons eu des échanges avec d'autres associations qui pourront peut-être aboutir, à plus ou moins long terme, à des collaborations culturelles.



Nous avons été satisfaits par cette nouvelle possibilité de rencontres avec le public et nous renouvellerons cette opération en 2019.

# I) Recherches et visite sur la pierre de l'Echaillon à Saint-Roch



A la demande de M. Jean-Paul Salomon, sculpteur sur pierre et marbre, qui participe à l'écriture d'un livre sur les carrières de l'Echaillon pour l'association Sauvegarde du Patrimoine Industriel d'Autrefois de Saint Quentin sur Isère, nous avons fait des recherches, à partir de nos archives, sur les monuments édifiés en pierre de l'Echaillon à Saint-Roch et en avons répertoriés un certain nombre.



Nous avons fait une visite avec M. Salomon, in situ, pour vérifier si le matériau utilisé pour l'édification de ces tombes était bien en pierre d'Echaillon. Nous avons pu ainsi établir une liste de ces sépultures telles que la colonne dédiée à Victor Sappey, la chapelle de J.J. Cochard, la tombe de Crépu, la chapelle Boscary, etc. La chapelle Saint-Roch serait en pierre de l'Echaillon, mais cette information reste à vérifier.

#### I) Visites de cimetières dans le Rhône pour conseils et mise en valeur du patrimoine funéraire

Nous avons été sollicités, via Patrimoine Aurhalpin, pour donner notre expertise sur le patrimoine de deux cimetières du département du Rhône à Chamelet et Collonges-au-Mont-d'Or.

Le but, dans les deux cas, était de donner notre avis et d'apporter notre regard extérieur, à partir de notre propre expérience, sur l'intérêt patrimonial des sites, des sépultures remarquables et des symboles funéraires de ces cimetières.

A Chamelet, village du Beaujolais, nous avons rencontré MM. Dumas et Ihl, deux représentants de l'association patrimoniale "Vivre à Chamelet". Leur petit cimetière présente un attrait certain avec une densité de croix métalliques remarquables par leurs styles, aux motifs très intéressants par la foison de symboles qui les émaillent : colombe, pommes de pins, couronnes, blé, pavot... et une représentation des quatre évangélistes.









A Collonges-au-Mont d'Or, nous avons été accueillies par Mmes C. Trivier, Chargée en Développement Durable et Communication, M. Large, responsable de la Gestion du Cimetière, A. Guibert, responsable juridique et assistante administrative. Les préoccupations de cette équipe municipale étaient de savoir quelles étaient les sépultures de leur cimetière qui méritaient une attention et une précaution particulières et comment gérer l'espace d'un cimetière entre sa fonction première qui est de recevoir des inhumations et la protection de son patrimoine qui oblige à figer des concessions ad vitam æternam!

Il est à noter que ce cimetière recèle de très belles tombes familiales et en particulier celle de Paul Bocuse décédé en janvier 2018.





Ces deux visites ont été très intéressantes de part les échanges que nous avons pu avoir avec nos interlocuteurs, de l'intérêt qu'ils ont porté à nos analyses et à l'éclairage que nous avons pu leur donner sur l'intérêt patrimonial de leurs cimetières.

A l'issue de cette présentation, le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

# II- RAPPORT FINANCIER, présenté par la Trésorière, Anaïs Gui-Diby

## 1°) PRESENTATION DU BILAN 2018

BILAN DES RECETTES ET DEPENSES AU 31/12/2018				
hors investisse	ement aména	gement chapelle sur fonds propres		
RECETTES		DEPENSES		
Montant adhésions - 76 adhérents	1 120,00 €	Frais postaux	180,00 €	
Ventes brochures et publications St-Roch	619,90 €	Réception, collations, buffet,	213,46 €	
Participation visites, dons, pourboires	285,00 €	Location salle de conférence, tables Salons, matériel vidéo	20,00 €	
Dons hors adhésions	80,00 €	Frais de déplacement, de représentation, de formation et indemnisations bénévoles	232,95 €	
Dons avec reçus fiscaux (avec adhésions)	535,00 €	Reprographie, imprimerie pour communication (dépliants)	109,53 €	
Subvention VDG 2018	750,00 €	Documentation (achat livres, brochures, divers ouvrages)	75,63 €	
-		Fournitures Bureau, petit matériel, divers	149,62 €	
1 5 2	)	Assurances	72,17 €	
		Equipement matériel Informatique et consommables informatiques	53,93 €	
	2	Prestations extérieures, guides visites, vidéos, graphistes,,,,	880,00 €	
3		Réalisation brochures sur St-Roch ; livrets sur visites	558,38 €	
		Adhésions Associations / Fédérations	135,00 €	
		Participation restauration monuments	700,00 €	
Total recette hors projet	3 389,90 €	Total dépenses hors projet	3 380,67 €	
SOLDE 2018	9,23 €			

Investissement sur fonds propres pour aménagement chapelle - oct. 2018	1585.99 €	

MONTANT DES RESTAURATIONS REALISEES EN 2018				
REPORT en 2018 des SUBVENTIONS et DONS NON UTILISES EN 2017	1 700,00 €	REPORT FACTURE NON REGLEE EN 2017	2 700,00 €	Règlement en 2018
Dons Dame Blanche	200,00 €	Facture Billon Dame Blanche	1 700,00 €	2 000,00 €
Mécénat sculpture lionne tombe A. Gandolfo	400,00 €	Solde sculpture lionne tombe A. Gandolfo	1 000,00 €	1 000,00 €
Recette sur projets de restaurations 2018	2 300,00 €	Dépenses pour restaurations en cours 2018		3 000,00 €
		Participation Asroch sur les restaurations 2018		700,00€

## Valorisation du bénévolat

Emplois des contributions volontaires en	Contributions volontaires en nature -
nature - Bénévolat	Bénévolat
19 257,60 €	19 257,60 €

Pour l'année 2018, les bénévoles de l'association ASROCH ont effectué 1920 heures de bénévolat. Nous valorisons ce temps au smic horaire brut de 10,03 €/h.

#### Etat de la trésorerie à fin 2018

Etat de la Trésorerie au 31/12/2018		
Solde Banque au 31/12/18	804,88	
Fonds de caisse	42,01	
Livret épargne Bleu	4762,45	
Solde trésorerie au 31/12/18	5 609,34 €	

Le solde de la trésorerie **fin 2017** était de **8.853,85** €. En **fin 2018**, il est de **5.609.34** € soit 3200 € de différence. Ce montant correspond à l'avance de 1700 € de dons pour la restauration de la Dame Blanche en 2018 et à la dépense de 1500 € env. pour l'achat du matériel d'aménagement de la chapelle, soit un total de 3.200 €. Le solde des comptes dépenses/reœttes étant équilibré en 2018, la différence des soldes de trésorerie entre 2017 et 2018, s'explique aisément.

#### 2°) PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019

# <u>LE BUDGET PREVISIONNEL DE 2019 SE DISTINGUE CETTE ANNEE PAR UNE DEMANDE D'AUGMENTATION DE LA SUBVENTION A LA VILLE DE GRENOBLE</u>

Les travaux de l'association étant inédits pour la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine du cimetière Saint-Roch et ceci dans l'intérêt mémoriel de la cité grenobloise, il nous apparaît que notre association peut prétendre à une subvention plus conséquente que les années précédentes.

Aussi, nous proposons un budget prévisionnel pour l'année 2019, d'un montant supérieur aux années précédentes, afin de pouvoir répondre aux besoins crescendos de l'Asroch pour assurer le suivi de ses activités très polyvalentes et pour la réalisation de projets, de plus en plus ambitieux, s'adressant au grand public et non plus qu'à un public averti.

BUD	GET PRE	VISIONNEL 2019	
RECETTES		DEPENSES	
Adhésions 2019	1 000,00 €	Frais postaux, affranchissements	200,00 €
Vente brochures et publications Saint-Roch	600,00 €	Téléphonie	120,00 €
Participation visites, dons, pourboires	650,00 €	Réceptions	350,00 €
Dons avec reçus fiscaux (avec adhésions)	400 €	Location salle de conférence, tables Salons	160,00 €
Subvention Mairie 2019	4 000 €	Frais de déplacement bénévoles de l'association	400,00 €
Fonds propres	650 €	Frais bancaires (carte bleue + accès internet)	120,00 €
		Reprographie, imprimerie (dépliants)	250,00 €
		Documentations	150,00 €
or of the second		Fournitures bureau - Petit matériel	200,00 €
		Assurances association	75,00 €
		Equipement matériel Informatique et consommables Informatiques	300,00 €
		Prestations extérieures	500,00 €
		Cadeaux, dons	25,00 €
		Adhésions / cotisations associations patrimoniales	150,00 €
		Réalisation, impression brochures et livrets St- Roch	500,00 €
		Gratification stagiaire (6 mois)	3 400,00 €
		Participation à réfection monuments funéraires s/fonds propres	400,00 €
Total recettes	7 300,00 €	Total dépenses	7 300,00 €

Notre demande d'augmentation de subvention nous permettrait de couvrir nos besoins en moyens humains pour faire effectuer les travaux que les bénévoles n'arrivent plus à assurer :

- Recrutement d'un stagiaire dont les études sont en adéquation avec les besoins de l'association : Histoire/histoire de l'art, documentation/archivage, communication/création et gestion d'un site internet, etc

Si ce recrutement s'avère difficile à réaliser, appel à des prestations extérieures pour :

- Travaux de mise en page et d'édition, services d'une agence de communication, abonnement à des sites payants pour recherches généalogiques, etc.

- Gestion des archives et documentations numériques par l'achat de logiciels adéquats ;
- Menus travaux d'entretien, de nettoyage ou de rénovation de tombes remarquables, en état d'abandon, par des agences de nettoyage spécialisées.

### Observations sur de nouveaux postes de dépenses dans le budget prévisionnel 2019

#### Les frais bancaires

La gestion des comptes plus complexe depuis quelques années nous oblige à envisager d'avoir une carte bancaire afin de faciliter les achats par la Présidente et la Trésorière et éviter ainsi les avances personnelles pour des dépenses par internet (achat d'ouvrages rares, cartouches d'encre, etc.) ou pour les gros achats dont les règlements par chèque sont interdits. De même, un accès internet aux comptes bancaires de l'association s'impose pour faciliter les opérations bancaires à distance.

#### Relations avec le Crédit Mutuel

Pour la première fois, cette année nous allons solliciter une aide de financement pour l'un de nos projets au Crédit Mutuel. Nous avons bon espoir d'avoir une réponse positive. Le dossier de demande de subvention est en cours de réalisation.

## La téléphonie

Il est devenu indispensable d'avoir un téléphone dédié à l'association afin de faire apparaître son numéro sur les documents officiels et de communication. A l'heure actuelle, c'est le numéro de téléphone de la Présidente qui

Un portable d'occasion et des cartes de téléphone à recharger selon les besoins, nous paraissent suffisants pour répondre au besoin d'appels pour l'association.

A l'issue de la présentation du rapport financier, les comptes sont soumis à l'approbation de l'assemblée : le bilan 2018 et le budget prévisionnel 2019 sont votés à l'unanimité.

#### III- RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente présente les membres du Conseil d'Administration en 2018 :

#### Le Bureau Les Membres

Marie-Claire RIVOIRE - Présidente Monique BONVALLET - Vice-présidente Anaïs GUI-DIBY - Trésorière Jean-Louis BOFFARD - Secrétaire adjoint Delphine CHEMERY - Secrétaire Solange HOLLARD – Secrétaire adjointe

## Fabien DEOUIER Michel MERCIER Simon LAMBERSENS Marie-Thérèse LAVAUDEN

Jean-Louis REYMOND Marie-Odile TOURMEN

#### Les membres du C.A. lors d'une réunion...



De gauche à droite : Michel M. - Solange H. - Marie-Thérèse L. - Mao T. - Marie-Claire R. -Delphine C. - Jean-Louis R. - Patrice G.-B. (invité) - Jean-Louis B.



Monique M.







Anaïs G.-D.

Fabien D.

...et les absents excusés!

#### Sont en fin de mandat en 2019 :

Anaïs Gui-Diby Solange Hollard Marie-Odile Tourmen

qui acceptent de se représenter.

Fabien Déquier,

Compte-tenu de son éloignement de Grenoble et n'étant plus disponible pour assister aux réunions du C.A. a présenté sa démission, mais reste adhérent de l'Asroch.

Le C.A. devant être composé de 15 membres, 4 postes vacants restent à pourvoir.

Suite à l'appel à candidatures lancé par la présidente qui insiste sur l'importance d'étoffer le C.A. afin de pourvoir mener à bien les activités et les projets en cours, Jean-Pierre VERDIER et Jean-Marc BOLLON *présentent leur candidature*.

Jean-Pierre Verdier a déjà participé aux travaux de l'association en faisant des recherches sur les poilus inhumés à Saint-Roch et envisage de poursuivre ses investigations en vue d'organiser une visite sur le thème de la guerre 14/18

Jean-Marc Bollon, président de l'association ASP2G, entretient depuis longtemps des relations avec notre association sur le thème des gantiers inhumés à Saint-Roch et souhaite participer plus activement à l'organisation d'une visite et d'une exposition sur ce thème à Saint-Roch.

La présidente les remercie tous les deux pour leur engagement au sein de notre Conseil d'Administration et leur souhaite la bienvenue. La liste du nouveau C.A. *est en annexe 2*.

Aucune autre nouvelle candidature étant proposée, l'assemblée procède à l'élection des membres du Conseil d'Administration qui sont élus à l'unanimité

### IV- LES PROJETS EN COURS ET A VENIR POUR 2019

## 1°) Une nouvelle visite théâtralisée sur les femmes à Saint-Roch

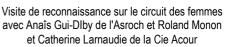
La Directrice des cimetières a commandé à la Cie de Théâtre ACOUR, une visite théâtralisée sur le thème des femmes remarquables, pour la journée du «Printemps des Cimetières».

Cette compagnie, constituée de bénévoles a déjà créé deux spectacles sur les femmes : Les Femmes et la Révolution et Les Femmes dans la Résistance.

L'Asroch a été sollicitée pour fournir les travaux de recherches sur les femmes à Saint-Roch effectués particulièrement par Anaïs Gui-Diby. Nous avons rencontré la Cie Acour pour établir les bases de ce partenariat, consistant à mettre à la disposition de la Cie toute la documentation que nous avons rassemblée sur les femmes à Saint-Roch,

Il a été décidé qu'en échange de nos dossiers et de notre aide sur le terrain, la Cie Acour ferait deux représentations au profit de l'Asroch. C'est-à-dire que nous pourrons organiser une billetterie, lors des deux séances offertes par la Cie Acour, la recette étant entièrement à notre profit.

La première représentation, financée par la Mairie, sera donnée gratuitement pour le Printemps des cimetières.



#### 2°) Printemps des cimetières 18 et 19 mai 2019

Le programme sur les deux jours a été élaboré avec la Direction des cimetières, l'Office du Tourisme et les espaces verts de la Ville de Grenoble. Les activités impliquant l'Asroch sont les suivantes :

#### ➤ Le samedi 18 mai, l'Asroch propose :

- à 10h30 Une visite guidée par Mao Tourmen
- à 14 h L'après-midi sera consacrée à l'inauguration de la restauration de la tombe Emery où repose Coralie Emery, fille d'Apollinaire Emery, Chirurgien de Napoléon, décédée à l'âge de 15 ans. Cette sépulture de très belle facture, étant très dégradée et en déshérence, méritait d'être restaurée. Ce qui a été entrepris grâce au financement de la Ville de Grenoble.

La cérémonie sera suivie par une conférence de Jean-Louis Reymond sur Apollinaire Emery et le rôle que celui-ci a joué lors de l'entrée de Napoléon à Grenoble au retour de l'Île d'Elbe.

Cette conférence aura lieu à la Salle Polyvalente, Rue Blanche Monier.

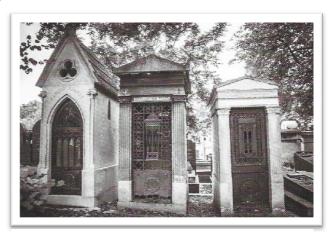
#### ➤ Le dimanche 19 mai matin :

- à 10h00 l'Asroch proposera une visite guidée sur les gantiers avec M. Monrozier de l'association ASP2G, une visite sur les Médecins à Saint-Roch, par JL Reymond et un circuit-découverte au cœur du cimetière autour de la chapelle.
- à 11h30 La chapelle accueillera l'exposition d'œuvres de deux photographes Camille Allemand et Joseph Caprio.

Le vernissage de l'exposition aura lieu à 11 h.30, en présence des artistes.



Joseph Caprio
Exposition : Silences...
ou les chatoiements de la lumière



Camille Allemand – « XIV » photographies Exposition : Ad Vitam aeternam

#### ➤ Le dimanche 19 mai après-midi

- à 14h et 16 h. - La visite théâtralisée sur le thème des femmes remarquables.

Le programme complet avec toutes les activités proposées par les autres partenaires en en cours de réalisation. Il y aura entre autres, à titre indicatif et en attente de validation :

#### ➤ Le dimanche 19 mai

- Découverte de la chapelle restaurée de Joseph Jullien-Cochard et de l'histoire de ses occupants, par l'association la Casamaures d'hier et d'aujourd'hui, toute la journée.
- Balade verte et découverte de la biodiversité dans le cimetière, par le service des Espaces Verts de la Ville de Grenoble. Trois départs sont prévus au niveau de la chapelle : 11 h, 14h30, 15h30
- *Visite guidée à 14 h. du musée archéologique de Grenoble*, proposée par le MAG et guidée par l'O.T. Les visiteurs seront conduits ensuite à Saint-Roch où ils auront le choix entre la visite théâtralisée sur les femmes ou à un circuit-découverte, guidée par l'Asroch, autour de la chapelle.
- Le jeudi 23 mai à 18 h 30 : Conférence sur les funérailles écologiques avec Terre Vivante à l'Auditorium du Muséum.

# 3°) <u>Un projet autour des tombes « napoléoniennes » de St-Roch</u>

La restauration en cours de la tombe de Coralie Emery (fille d'Apollinaire Emery, chirurgien de Napoléon) et l'inventaire sur les tombes dites "napoléoniennes" effectué à Saint-Roch, nous ont inspiré un nouveau thème de visite théâtralisée : faire revivre les personnages que nous avons identifiés comme étant les protagonistes ou les témoins des événements liés à l'entrée de Napoléon à Grenoble lors de son retour de l'Île d'Elbe.

• Une balade théâtralisée sur le thème du retour de Napoléon de l'Ile d'Elbe et de son entrée triomphale à Grenoble

*Le financement* : Cette création a été confiée à la Cie de l'Elan mais, pour ce faire, il faut trouver un financement. Un devis pour la établi par Antoine Ouirion.



La tombe Emery avant restauration



Nous avons déposé une demande de subvention sur projet à la Ville de Grenoble, nous attendons la réponse. Notre banque sollicitée, le Crédit Mutuel, s'est engagé à nous donner une contribution.

Pour boucler le financement, nous envisageons de lancer une opération de financement participatif via Helloasso. (*voir ci-joint à ce P.V.*).

La conception : Pour évoquer l'arrivée de Napoléon à Grenoble, lors de son retour de l'Ile d'Elbe (épisode des 100 jours), la Cie de l'Elan se basera, avec l'appui de spécialistes, sur les sources documentaires réunies par l'Asroch :

- Le répertoire sur les tombes dites "napoléoniennes" (grognards, Barons d'Empire, médaillés de Ste-Hélène...) effectué par la présidente, sur la base de travaux de
- recherches établis avec l'association ACMN (Association de Conservation des Monuments Napoléoniens).
- Les biographies d'A. Emery, Jean Dumoulin, le Général Marchand,
   C. Renauldon, Joseph Rey, J.-P. Didier... qui ont été des acteurs ou des contemporains de cet épisode de l'histoire napoléonienne.
- L'ouvrage : Deux artisans du retour de l'Île d'Elbe / Le Chirurgien Emery et le Gantier Dumoulin.

Des références historiques: Nous avons rencontré deux spécialistes de l'histoire napoléonienne qui se sont engagés à soutenir le projet et à apporter leurs connaissances pour l'écriture du scénario par Antoine Quirion:

- ✓ M. Bertsch, organisateur des grandes reconstitutions du retour de Napoléon de l'Ile d'Elbe, à Laffrey et à Grenoble en particulier celle du bicentenaire en 2015.
- ✓ M. Jean Etévenaux, historien spécialisé sur Napoléon, qui s'est déplacé depuis Lyon, pour nous rendre visite le jeudi 10 Janvier à St. Roch.



Rencontre du 10/01/19 - de g. à d. : M. Tourmen - MC Rivoire - J. Etévenaux - JL Reymond - A. Quirion



ENTRÉE DE NAPOLÉON A CRENOBLE



Affiche du bicentenaire du retour de Napoléon de l'Ile d'Elbe

#### **4°)** Le partenariat avec l'ASP2G (Association de Sauvegarde du Patrimoine du Gant de Grenoble)

Une visite sur les gantiers est en cours de préparation par M. Yves Monrozier qui se base sur l'inventaire des tombes de gantiers élaboré à partir de nos fichiers, de ceux de M. Repiton-Préneuf (ancien gantier) et de ceux de l'ASP2G.

Pour les JPE, nous prévoyons une exposition sur les gantiers, dans la chapelle. Le choix des portraits exposés se ferait en fonction des tombes qui auront été choisies pour la visite des gantiers.

On peut imaginer qu'une brochure pourra être réalisée à partir de ces projets de visite et d'expo.

#### 5°) Les projets de restauration en attente

Tous les ans, nous dressons une liste des tombes qui nous paraissent prioritaires pour leur restauration. Cette liste est reconduite chaque année en fonction des travaux de recherches que nous faisons sur chacune d'elle et sur les possibilités de financement que nous devrons trouver.

Nous avons choisi par ordre de priorité et fait établir des devis pour les tombes suivantes :

- Raymond BANK Résistant ayant donné son nom à une rue de Grenoble- 1 129.00 €
- Urbain BASSET Statuaire (œuvre : Fontaine Le Torrent) 3 775.20 €
- Edouard D'APVRIL Artiste peintre (Nom d'une place de Grenoble)- 1.098.30 €
- Tombe CHATROUSSE ET RICOUD Deux célèbres architectes (tombe vandalisée) 2 993.40 €
- Henry DING Statuaire (œuvre : Fontaine des trois ordres) 1 158.20 €



Trois tombes à restaurer en priorité - de g. à d. : Raymond Bank - Urbain Basset - Edouard d'Apvril

#### 6°) Les brochures en cours et à venir

- ✓ La brochure sur les médecins est en cours de finition. Elle sera éditée courant avril 2019.
- ✓ Le prochain projet de brochure est "L'histoire du cimetière Saint-Roch et quelques personnages remarquables". Cette brochure réalisée à partir d'un article très documenté, rédigé sur Wikipédia par l'un de nos adhérents, sera complétée en deuxième partie par un catalogue présentant les biographies/portraits qui sont exposées dans la chapelle. Ceci afin de répondre à la demande récurrente des visiteurs qui souhaiteraient acheter un catalogue sur notre exposition.
- ✓ Patrice Guinard-Brun va préparer une brochure *sur le circuit du ciment à St-Roch et des cimentiers* à partir de la visite réalisée avec Monique Bonvallet.



Visite sur les cimentiers et le ciment à Saint-Roch avec Monique Bonvallet et Patrice Guinard-Brun pour l'Aphid - le 13/06/19

- ✓ Autre projet de brochure à long terme : Les noms des rues à Saint-Roch. Nous avons répertorié plus d'une centaine de personnages inhumés à Saint-Roch qui ont donné leur nom à une rue ou voirie.
- ✓ Jean-Pierre Verdier va s'atteler à un travail de *recensement des poilus à Saint-Roch*, en contact avec Jacques Chauvet, qui pourrait aboutir à l'organisation d'une visite et à la création d'une brochure.

### 7°) Les visites assurées par l'Asroch

L'association continue à proposer des visites sur R.V. aux groupes constitués de 5 personnes minimum.

La visite se fait au jour et à l'heure convenus entre le groupe et le guide concerné par le sujet choisi, le tarif étant de 6 €/pers. (un demi-tarif pouvant être proposé aux scolaires et publics aux revenus modestes).

Thèmes proposés : Circuit-découverte au cœur du cimetière, médecins, gantiers, architectes, religieux, militaires et d'autres qui pourront émerger en 2019.

L'Asroch continuera à assurer des visites gratuites au Printemps des cimetières et aux Journées du Patrimoine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h.15 et l'assistance est invitée à continuer à échanger autour d'un buffet-apéritif agrémenté de produits locaux et régionaux.

**La Présidente** Marie-Claire Rivoire La Trésorière, Anaïs Gui-Diby

# Nouveaux statuts de l'association « Saint Roch! Vous avez dit cimetière? » soumis au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mars 2019

#### Article 1 – Dénomination

Entre les adhérents aux présents statuts, il est fondé une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour nom : "Saint Roch! Vous avez dit cimetière?" et pouvant être désignée par le sigle : ASROCH.

# Article 2 – Objet

L'association ainsi créée a pour buts :

- d'accompagner le public dans la découverte du patrimoine funéraire, artistique et historique, des cimetières de Grenoble et ses alentours ;
- d'engager toutes démarches et de favoriser tous partenariats avec la Ville de Grenoble, les institutions, les collectivités publiques ou privées et les associations patrimoniales et culturelles en vue de la sauvegarde, de la conservation et de la valorisation du patrimoine funéraire des cimetières de Grenoble ;
- de diffuser le résultat de ses travaux et de ceux de ses adhérents, par tous moyens : visites, édition d'ouvrages, site Internet, expositions, conférences et participation à tous événements culturels ;
- d'aider à la remise en état des monuments remarquables, notamment en alertant les familles auxquelles ils appartiennent et en facilitant leurs relations avec la Conservation des Cimetières ;
- de faire procéder à la restauration de monuments, présentant un intérêt historique et patrimonial, déclarés en état d'abandon, et avec l'accord de la Conservation des Cimetières ;
- d'acquérir tous documents relatifs aux thématiques liées aux activités de l'association ;
- de participer à toutes activités complémentaires ou annexes au présent objet, pourvu qu'elles ne mettent pas en cause le but non lucratif de l'association.

Les activités de l'association sont menées indépendamment de toute appartenance confessionnelle, idéologique ou politique.

# Article 3 – Siège social

Le siège social de l'association est fixé : 2, Rue du Souvenir – Cimetière Saint-Roch – 38000 Grenoble. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration approuvée en assemblée générale.

#### Article 4 – Durée

La durée de l'association est illimitée.

# **Article 5 – Composition**

L'association se compose :

- de membres d'honneur;
- de membres actifs.
- Les membres d'honneur, nommés par l'assemblée générale, sont des membres fondateurs ou des personnes ayant rendu des services à l'association. Ils sont dispensés de cotisation.
- Les membres actifs versent annuellement une cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, et révisable chaque année.

#### Article 6 – Radiation

La qualité de membre se perd par la démission, le décès, le non-paiement de la cotisation ou pour motif grave contre l'honneur ou les intérêts légitimes de l'association.

Ainsi, nul ne peut se prévaloir de sa qualité de membre de l'association lors de la publication ou de la diffusion de travaux, ni lors d'un engagement politique, sans l'accord de l'association, sous peine de radiation et de rectification publique.

## **Article 7 – Ressources**

Les ressources de l'association comprennent :

- les cotisations des adhérents ;
- les subventions de l'État, des collectivités territoriales ou de tout autre organisme public ;
- les dons :
- le produit de ses activités ;
- la rémunération de prestations.

L'association, étant reconnue d'intérêt général, est habilitée à délivrer des reçus fiscaux pour les cotisations et les dons, en vertu des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.

## Article 8 – Administration

L'association est administrée par un conseil de 15 membres au plus, élus pour trois ans par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le conseil d'administration est renouvelable annuellement par tiers.

Le conseil d'administration élit, parmi ses membres, un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, ainsi qu'un ou plusieurs adjoints.

En cas de vacance, le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par l'assemblée générale suivante. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

#### Article 9 – Fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois dans l'année. Il se réunit dans les deux semaines qui suivent l'assemblée générale. Les procès-verbaux sont signés du président, du secrétaire ou du trésorier.

Il pourra être procédé à tout moment à des consultations par voie électronique.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer l'association et, dans ce but, peut faire appel à des conseillers, adhérents ou non à l'association.

# Article 10 – Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par le président ou son représentant au moins une fois par an. Elle est ouverte à tous, mais seuls les membres à jour de cotisation sont habilités à prendre part aux votes. Elle peut faire appel, si nécessaire, à des conseillers.

Quinze jours avant la date fixée par le conseil d'administration, les membres de l'association seront convoqués individuellement par courrier postal ou par courrier électronique. L'ordre du jour fixé par le conseil d'administration est indiqué sur les convocations.

Un membre présent ne pourra détenir plus de cinq pouvoirs. Ne seront pris en considération que les pouvoirs des adhérents à jour de leur cotisation, transmis par écrit ou par voie électronique.

Le président, assisté des membres du conseil d'administration, préside l'assemblée et présente le rapport moral et le bilan financier de l'association. L'assemblée approuve les comptes et délibère sur toutes les questions portées à son ordre du jour.

Toutes les délibérations de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité absolue des membres votants présents ou représentés.

En cas de nécessité l'assemblée générale peut, sur proposition du président ou de son représentant et accord de la majorité des membres présents, s'ériger en assemblée générale extraordinaire.

# Article 11 – Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur demande de la moitié plus un des membres possédant le droit de vote, le président convoque une assemblée générale extraordinaire. Elle est composée et convoquée de la même manière, et délibère à la même majorité que l'assemblée générale ordinaire, excepté sur la dissolution de l'association. Elle est compétente pour toutes les modifications de statuts lesquelles devront préalablement être approuvées par le conseil d'administration.

# Article 12 – Quorum

Pour la validité des délibérations de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, le quorum sera atteint par la présence ou les pouvoirs du tiers des adhérents à jour de leur cotisation.

#### Article 13 – Dissolution

En cas de dissolution volontaire ou forcée, l'assemblée générale extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés et délibère sur la dévolution du patrimoine de l'association, en conformité avec la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901.

#### Article 14 – Protection des travaux de l'association

L'association se réserve la propriété des travaux collectifs de ses membres et des bases de données électroniques réalisées à son initiative et sous sa direction. Ceux-ci bénéficient de la protection du droit d'auteur et de la protection spécifique des bases de données.

Le président, ou son représentant, sur décision du conseil d'administration, pourra être mandaté pour engager, par toutes voies de droit, au nom de l'association, une action contentieuse, soumise à la juridiction des tribunaux compétents du ressort du siège social, contre toute personne, physique ou morale, utilisant ou ayant utilisé frauduleusement ou abusivement ces travaux ou les bases de données.

# Article 15 – Règlement intérieur

Un règlement intérieur pourra être établi par le conseil d'administration. Ce règlement détermine les conditions de détails nécessaires à l'exécution des statuts et à la bonne marche de l'association. Il peut être modifié en assemblée générale ordinaire. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts.

Fait à Grenoble, le

La Présidente,

La Trésorière,